

TÉMOIGNAGES

Estelle Vautier
Comptable d'EDIPRIM



« Plus de la moitié des marchés publics pour lesquels nous avons été retenus ont été trouvés par le biais d'Internet. Le nouveau portail Flandre-Dunkerque nous intéresse donc à plus d'un titre puisqu'il réunit les appels d'offres des principaux acheteurs publics du Dunkerquois et nous permet de consulter dans le détail chaque marché. Même si tout n'est pas encore parfait, ce portail est un outil précieux qui nous fait économiser du temps et de l'énergie. »



Emmanuel Violier
Directeur administratif
de VIOLIER SARL Électricité générale

« Avec la dématérialisation des marchés publics et l'accès au service d'alerte e-mail du portail Flandre-Dunkerque, de nouvelles opportunités se présentent à nous. Nous avons par exemple été informés du lancement d'appels d'offres dont nous n'aurions pas eu connaissance auparavant. Cela représente une réelle avancée. Néanmoins, les collectivités doivent encore faire des efforts en matière de délais. Ils sont souvent trop courts et donc très difficiles à respecter pour une PME comme la nôtre qui est tributaire de ses fournisseurs. »

<https://achatpublic.flandre-dunkerque.com>



Liste des organismes présents sur le portail (au 30 juin 2006)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Dunkerque
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord
La Communauté Urbaine de Dunkerque
Le Syndicat Mixte Dunkerque Neptune
Le Syndicat Mixte pour l'Alimentation en eau de la Région de Dunkerque
La Ville de Coudekerque-Branche
La Ville de Dunkerque
La Ville de Fort-Mardyck
La Ville de Grande-Synthe
La Ville de Gravelines
La Ville de Saint-Pol-sur-Mer
La Ville de Téteghem

Contact :

Jean-Christophe Caroulle
Mél. : jean-christophe-caroulle@tud.fr

Accéder
aux marchés publics
par Internet



<https://achatpublic.flandre-dunkerque.com>

LA DÉMATÉRIALISATION

Accéder aux marchés publics par Internet

Consulter facilement les appels d'offres
et y répondre en ligne en toute sécurité



Le portail de l'achat public Flandre-Dunkerque

Accéder aux marchés publics par Internet

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les collectivités publiques proposent aux candidats à leurs marchés, de répondre aux consultations par voie électronique.

À cet effet, les collectivités et institutions locales du Dunkerquois se sont rassemblées pour mettre à la disposition des entreprises un portail sécurisé dédié aux marchés publics, accessible à l'adresse <https://achatpublic.flandre-dunkerque.com>.

Sont accessibles sur ce portail des marchés de toute nature (travaux, fournitures, services) et pour des montants variés, à partir de quelques milliers d'euros.

Les candidats peuvent désormais répondre aux consultations par voie électronique en bénéficiant de garanties identiques à la voie « papier ».

À partir de 2010, cette démarche pourra être la seule retenue par les collectivités.



Un accès rapide et simplifié



→ **Accéder librement** au règlement de consultation sur le portail pour une transparence optimale.

→ **Rechercher une consultation** en cours par domaine ou mot clé.

→ **S'inscrire en ligne** pour être informé automatiquement par E-mail de chaque nouvelle consultation.

→ **Visualiser facilement** les dossiers de consultation des entreprises et, le cas échéant, disposer des pièces des dossiers de consultation sous format électronique.

→ **Échanger de façon interactive** : l'entreprise peut poser toutes les questions sur la procédure par messagerie électronique.

→ **Être informé** automatiquement de toutes les modifications apportées à la consultation ou du report éventuel de la date limite de remise des plis.

La personne publique répondra à toutes les questions pendant la durée de la consultation.

Ce procédé respecte les règles fondamentales de la commande publique (liberté d'accès, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures). Il assure l'intégrité, la confidentialité et l'horaire d'arrivée des plis de la même façon que pour les candidats qui ont déposé leurs offres par voie « papier ».



Les avantages d'une réponse électronique

→ **Plus de souplesse** : Travailler avec des fichiers informatiques et non plus papier : travail facilité avec vos collaborateurs, possibilité de compléter les documents au propre, plus d'erreurs d'addition et de multiplication dans vos bordereaux de prix.

→ **Plus d'économies** : L'envoi de l'offre est sécurisé (confidentialité, délai, intégrité) ; les frais postaux ou de dépôt par service de coursier sont supprimés.

→ **Plus rapide** : Les entreprises pourront faire des recherches de consultations par type, par collectivité publique, par objet, en toute transparence.



Schéma explicatif de fonctionnement

